

# ARCHITECTURE

*Bâtiment - Construction*



6 • D E C E M B R E • 1 9 5 0

Devant la demande croissante pour des

# évier à bord plat...

Un choix de huit modèles et dimensions  
vous est offert pour vos installations  
d'éviers en acier émaillé



La modernisation de plus en plus grande des cuisines fait qu'on utilise sans cesse davantage les éviers à bord plat affleurant le dessus du meuble, que la surface soit de tuile, de linoléum ou de tout autre matériau. Pour répondre à cette demande, nous vous offrons une série d'éviers en acier émaillé, en quatre types d'éviers simples ou doubles, chacun avec ou sans rebord pour robinetterie et chacun en deux grandeurs différentes. Parmi ces modèles, vous pouvez choisir celui qui convient le mieux à vos plans et à l'espace disponible. De plus, nous offrons aussi des éviers-cuviers à bord plat de 42" de longueur, avec ou sans saillie pour robinetterie, appropriés pour les cuisines et les salles d'utilité.

Ces robustes éviers sont fabriqués en tôle de calibre 14 et recouverts d'un émail-porcelaine à l'épreuve des taches qui n'absorbe pas la saleté ni la graisse. Ils sont donc faciles à entretenir. Ils offrent un maximum de résistance aux taches et ne s'écaillent pas facilement.



12-5009F

Pour plus amples renseignements quant aux dimensions, à la robinetterie, à la bonde à grille "Receptol", etc., veuillez demander la circulaire ADM-9010F: "Appareils sanitaires en porcelaine-sur-acier".

Pour l'ouest du Canada

**ALLIANCEWARE, LTD.**

VANCOUVER, C.-B.

Pour l'est du Canada

**CRANE STEELWARE LIMITED**

QUÉBEC, P.Q.

Fabricants d'appareils sanitaires en acier émaillé et de spécialités par contrat

DISTRIBUTION PAR LES GROSSISTES EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE D'UN LITTORAL À L'AUTRE

*Fenêtres  
panoramiques  
d'une  
INCOMPARABLE BEAUTÉ*



GLACE ISOLANTE *Thermopane*\* CRÉÉE PAR *Pilkington*

Tout architecte, tout constructeur sait que l'acheteur éventuel d'une maison, lorsqu'il y entre pour la première fois, se dirige vers les fenêtres... il veut savoir quel paysage il découvrira. Le succès de la vente dépend souvent de ce premier coup d'oeil, et une glace *Thermopane* est toujours, en un tel cas, un facteur décisif. Pourtant, compte tenu des avantages déjà bien connus d'une fenêtre en *Thermopane*, son prix n'est qu'une infime fraction du coût de construction d'un logis.

Le public sait que l'hiver ne peut embuer ni givrer une glace *Thermopane*... qu'elle aide, en été, à tenir les pièces fraîches... qu'elle réduit les frais de climatisation... que l'emploi d'une *Thermopane* signifie, chez l'entrepreneur, un souci particulier du détail utile et esthétique. Installer une fenêtre en *Thermopane*, ayant vue sur un beau paysage, contribue donc largement au succès de tous ceux qui vivent de l'architecture ou de l'entreprise en bâtiments.

*Thermopane*  
GLACE ISOLANTE POUR FENÊTRES

\*Marque déposée



**4 AVANTAGES IMPORTANTS  
DE LA GLACE ISOLANTE THERMOPANE**

**P** Le verre  
**PILKINGTON**

- 1** **Espace isolant.** L'air qui entre dans les glaces *Thermopane* est scientifiquement épuré, asséché et scellé hermétiquement.
- 2** **Obturation "Bondermetic".** Le procédé obturateur, unissant le métal et la glace, relie en permanence les deux panneaux vitrés et en fait une monopiece.
- 3** **Suppression de la condensation.** Condensation et givrage sont supprimés par l'obturation *Bondermetic* brevetée.
- 4** **Il n'y a que 2 surfaces à laver.** Les surfaces intérieures des glaces sont spécialement nettoyées à l'usine... elles resteront toujours propres.

*Demandez nos textes explicatifs à une de nos succursales*

SAINT-JEAN, N.-B. HALIFAX, MONTRÉAL, ROUYN, KINGSTON, TORONTO, HAMILTON, ST. CATHARINES, LONDON, FT.-WILLIAM, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER. Agents: TAIT GLASS CO. LTD., KITCHENER—O'NEIL GLASS and PAINT LTD., VICTORIA

# ZONE

*Températures différentes dans différents endroits de l'édifice*



Une Maison Appartement comprenant un Système Monoflo de Neufs Circuits. Des Circulateurs contrôlent la Température de Chaque Circuit.



Le Système à Eau Chaude Armstrong Monoflo dans cet Immeuble se divise en deux Zones, alimentées par des Circulateurs individuels Armstrong.



**S. A. ARMSTRONG LTD.**

TORONTO 13

CANADA



Le Système à Eau Chaude Armstrong Monoflo par son adaptation aux Circuits Zonés est devenu un Système idéal pour Institutions, Usines, Maisons Appartements et Résidences.



Le raccordement en Zones du Système Monoflo vous assure le confort, une température variable et l'économie du carburant. L'emploi du système Zoné vous permet d'annuler l'effet du vent ou du soleil, ou encore de maintenir une différence de température entre les secteurs d'un édifice. Le règlement par ce moyen est peu coûteux, grâce à l'adaptation facile du Système à Eau Chaude à ce genre de contrôle.

*Demandez nos Bulletins d'information*

W. W. TIMMINS & CIE

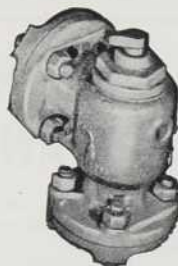
Représentants pour la Province de Québec

1011 Sherbrooke, Ouest

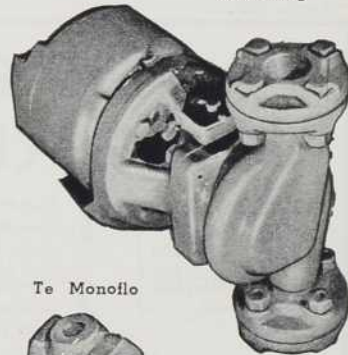
Montréal Qué.

Tél.: LA-4500

Pompe Circulatrice Armstrong



Soupape "Flo Control"



Te Monoflo



ACCESSOIRES POUR SYSTEME MONOFLO ARMSTRONG

ARCHITECTURE/DECEMBRE

**LAISSEZ ATLAS PORTER LE POIDS**



ASBESTOS-CEMENT  
**Turnall**

**Planche Corrugée**  
(4" DE CREUX)

L'âge ne saurait détruire, ni le temps ne pourra détériorer les grandes qualités protectrices de la planche corruguée "TURNALL".

Elle devient même encore plus résistante avec l'âge et tant pour les couvertures que pour le lambrissage, c'est un placement qui rapporte de plus en plus chaque année.

PAS BESOIN DE PEINTURE

FRAIS D'ENTRETIENS NULS

FABRIQUÉ AU CANADA

Ecrivez pour détails sur la planche corruguée (4" de creux) "Turnall" et la tuile Trafford "Turnall".



**ATLAS ASBESTOS**  
COMPANY LIMITED

A Member of the Turner & Newall Organization

Complete Asbestos Service

MONTREAL

TORONTO

WINNIPEG

VANCOUVER



Vous parlez  
de vitesse . . . .

**JE CONNAIS  
UN FINI  
ULTRA RAPIDE!**

Quand le temps presse, fiez-vous au Medusa-Lite,  
la peinture à la caséine de qualité au  
Canada, qui solutionnera votre problème, plus vite et mieux.  
Medusa-Lite, mélangée à l'eau, s'applique au pinceau  
ou au fusil dans une fraction du temps  
requis pour les finis ordinaires et il sèche dans une heure.  
Une couche suffit le plus souvent. La Medusa-  
Lite ne laisse pas d'odeur désagréable.  
Disponible en blanc et en huit belles couleurs pasteltes qui  
peuvent se mêler. Pour les Maîtres-Peintres, nous  
avons des couleurs de base, en 15 jolis tons.



**MEDUSA-LITE**  
**CASEIN PASTE WATER PAINT**

MEDUSA PRODUCTS COMPANY OF CANADA LIMITED • PARIS • ONTARIO

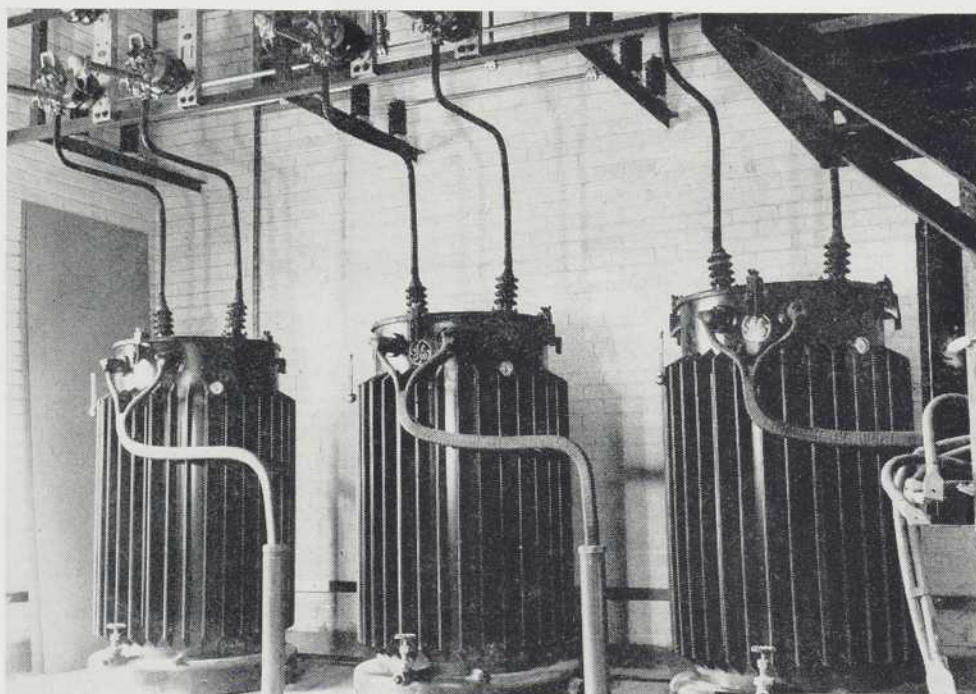
5012-F

# Une autre installation

# METROPOLE



À L'HÔPITAL-  
SANATORIUM  
ST-JOSEPH,  
ROSEMONT,  
MONTREAL



Voûtes des transformateurs de tension 150KVA — 12000 à 575 volts



## METROPOLE ELECTRIC INC.

"MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE QUEBEC"

L'EXPERIENCE ET LA REPUTATION ACQUISES SONT UNE GARANTIE DE COMPETENCE  
POUR LES ARCHITECTES ET LES INGÉNIEURS.

L. E. DANSEREAU, Président — G. B. ST-PIERRE, gérant

R. Riopelle, Ing. P. — M. Parizeau, Ing. P. — Louis Dufresne, Ing. P.

MONTREAL — QUEBEC — OTTAWA — VAL D'OR



L' H Ô P I T A L      S A I N T - S A U V E U R  
À   V A L   D' O R ,   P. Q .

•

ARCHITECTE: JEAN-CHARLES FORTIN

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX: FR. MARQUIS & FILS LIMITÉE

•

Les portes à l'intérieur de ce grand  
hôpital du nord-ouest de la province  
ont été fabriquées et fournies par

C A N A D A    F L U S H W O O D    D O O R    L I M I T E D  
T E R R E B O N N E ,   Q U É .



# VICKERS KEELEAR LES BOUILLLOIRES

*sûres*



**CANADIAN**  
**VICKERS**  
MONTREAL LIMITED

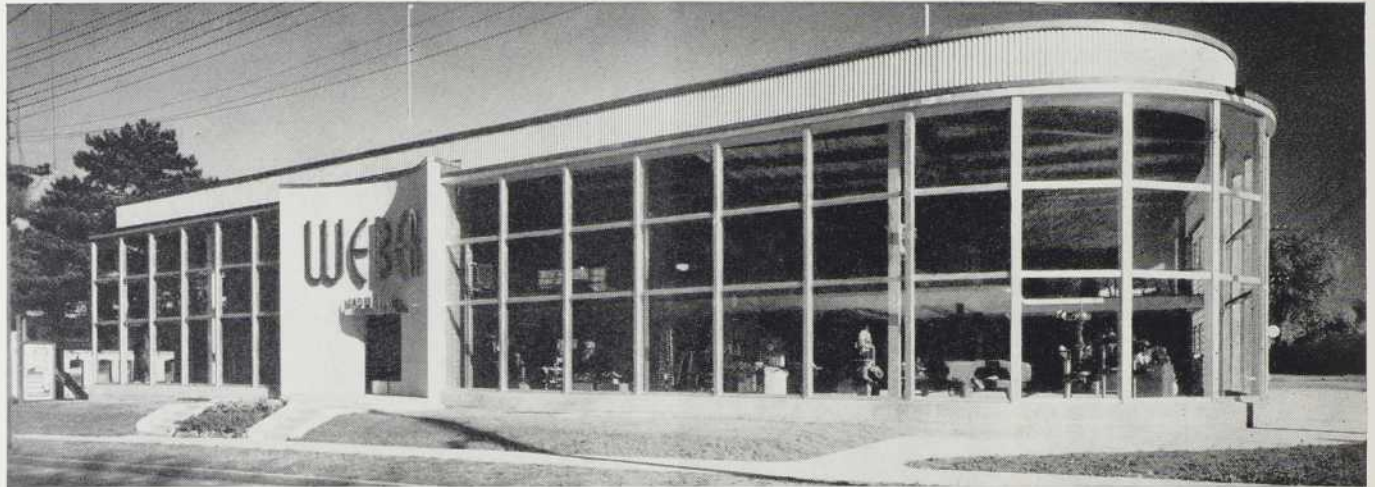
Représentants dans les principales villes

# Monographie du Verre, par Pilkington

## POUR LES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE

NO. 39  
INSTALLATIONS  
DE GLACES  
POLIES

### EMPLOI DES GLACES POLIES, POUR LES IMMEUBLES COMMERCIAUX, AU CANADA



Ce sont les perfectionnements techniques apportés à la fabrication des glaces polies qui ont rendu possibles les salles d'étalage et devantures commerciales modernes, où le champ visuel est, pour ainsi dire, illimité. La mise au point, par Pilkington, d'un procédé par lequel un ruban de verre, en mouvement, est meulé et poli simultanément sur ses deux faces, a servi de modèle à toutes les verreries du monde. Le verre ainsi fabriqué s'appelle Twin Plate. Il est transparent, et ses deux surfaces, lisses et parallèles, procurent une vision et une réflexion claires et sans distorsion. Employées pour les travaux de vitrage à leur épaisseur normale de  $\frac{1}{4}$ " , ces glaces polies sont trois fois plus solides que le verre à vitres de 24 onces communément utilisé pour les fenêtres. Ces glaces procurent aussi une insonorisation beaucoup plus complète que le verre à vitres de 24 onces.

#### USAGES

Ces glaces sont caractérisées par leurs surfaces lisses et parfaitement planes, ainsi que par leur brillant polissage. Lorsqu'un champ visuel sans distorsion est essentiel (devantures commerciales, salles d'étalage, vitrines, etc.), c'est à ces glaces qu'on doit recourir.

*A la demande des étudiants et autres personnes qu'intéresse la fabrication du verre à vitres, notre bureau central prêtera un film cinématographique.*

*Cette page est la deuxième d'une nouvelle série intitulée: "Monographie du verre, par Pilkington"; celles qui ont déjà paru sont à la disposition des architectes, étudiants et autres personnes qu'intéressent le verre et ses divers usages. S'adresser à notre bureau chef, à l'adresse ci-dessous.*



## Pilkington Glass LIMITED

• ADMINISTRATION: 165 EST RUE BLOOR, TORONTO  
ONTARIO. SUCCURSALES: SAINT-JEAN, N.B., MONTRÉAL, KINGSTON, HAMILTON, ST. CATHARINES, LONDON, FORT-WILLIAM, ROUYN, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER • AGENTS: TAIT GLASS CO. LTD. KITCHENER; O'NEIL GLASS & PAINT LIMITED, VICTORIA; PETERS & SONS, ST. JOHNS NFD.; AGENTS À TERRENEUVE DEPUIS 1890.

*Ci-dessus: le nouveau magasin ultra-moderne de la Weber Hardware Co., Limited, à Kitchener (Ontario), pour lequel on a employé plus de 3,000 pieds carrés de glaces polies (de  $\frac{1}{4}$ " ) Pilkington. Architectes: MM. Jenkins et Wright; entrepreneur: Oscar Wiles, tous de Kitchener.*

Pour les édifices Publics, immeubles commerciaux, hôtels, hôpitaux, écoles, bureaux, etc., on devra exiger ces glaces polies à cause de leur surcroît de solidité et de leurs propriétés d'insonorité. Ces qualités ajoutent au confort des occupants de ces divers bâtiments; en outre, l'apparence de l'immeuble même y gagne.

#### ÉPAISSEUR

La gamme ordinaire est de  $\frac{1}{8}$ " à  $1\frac{1}{4}$ " , et jusqu'à  $1\frac{1}{2}$ " au gré du client.

#### QUALITÉS

"G.G. — Glazing Glass" — Le modèle-type à toutes fins ordinaires.

"S.G. — Selected Glazing Quality" — Pour un meilleur travail. Aussi, pour miroiterie et biseautage.

"S.Q. — Silvering Quality" — Pour la miroiterie supérieure, et à toutes autres fins exigeant une glace de grande classe.

CONSEILS D'AVISEURS

EUGÈNE LAROSE, B.A.A., F.R.A.I.C.  
 P... H. DESROSIERS  
 AIMÉ COUSINEAU, M.E.I.C.  
 GABRIEL ROUSSEAU, B.SC. (M.I.T.)  
 HENRI MAGNAN  
 ÉMILIE VENNÉ  
 ROMEO VALOIS, I.C., B.S.A.  
 CHS - E. CAMPEAU,  
 GEO. - E. DE VARENNES  
 BERTRAND LANGLOIS  
 Me RAYMOND EUDES, M.P.  
 Me DANIEL JOHNSON, M.P.P.  
 LEOPOLD FONTAINE, QUEBEC  
 JEAN-BAPTISTE SOUCY, QUEBEC  
 GERMAIN CHABOT, QUEBEC

PAUL-H. LAPOINTE      ALBERT TREMBLAY  
 ARCHITECTE              ÉDITEUR  
 DIRECTEUR - TECHNIQUE      GERANT-GENERAL

ARCHITECTURE, Bâtiment, Construction, est publiée par la "Compagnie de Publication Canadienne", à 3453 rue Masson, Montréal 36 - Tél. FALKirk 7559. — PUBLICITE: Marcel Byarelle, Stanley F. Stone, J. R. Lefebvre. — DROIT D'AUTEUR: Tous droits de reproduction, de traduction, et d'adaptation réservés pour tous pays. — IMPRESSION: Barclay Press Company, 3451 rue Masson, Montréal, Tél. FA. 7557-8 — TIRAGE CERTIFIÉ: Il a été imprimé 2,300 copie de ce numéro. (Membre de la "Canadian Circulation Audit Board).

ARCHITECTURE, 3453 RUE MASSON  
 MONTREAL 36 - TEL. FALKirk 7559

## D E C E M B R E

Le Sanatorium St. Joseph .....	12
Entrée principale du sanatorium .....	13
Vue de l'aile ouest .....	14
Ensemble des constructions .....	15
Association Canadienne d'Urbanisme .....	16
Congrès général de 1950 de l'A.C.U. ....	17
Rapport annuel de l'A. C. U. ....	18
Maison Ultra-Moderne à New-York .....	19
Groupe d'habitations nouvelles .....	20
Maisons de béton à Montréal .....	21
L'habitation au Canada .....	22

Notre Couverture:-

Entrée des visiteurs au Sanatorium St. Joseph de Rosemont



L'aile ouest loge cinq magnifiques solariums.

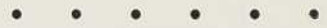
U N G R A N D H Ô P I T A L



L'entrée principale des visiteurs;  
aux étages, les salles ensoleillées  
des grands corridors.

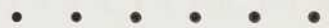
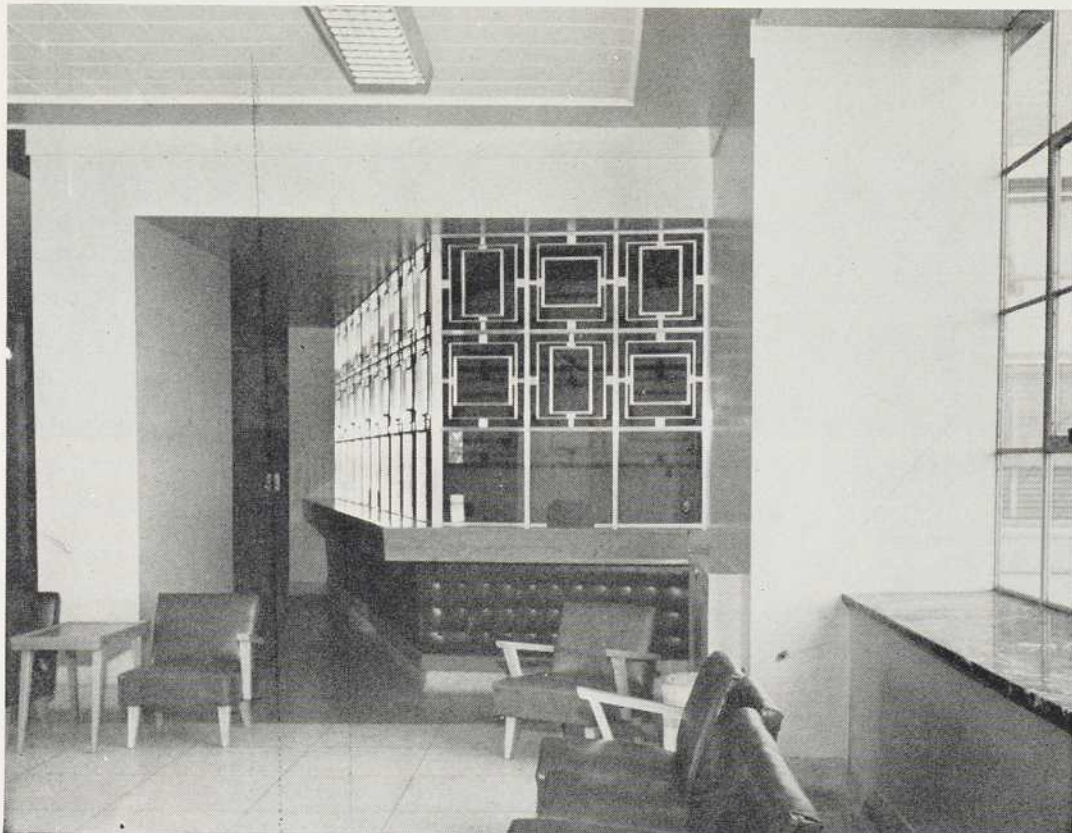
LE SANATORIUM SAINT-JOSEPH  
BOULEVARD ROSEMONT, MONTRÉAL

ARCHITECTES : GAGNIER • DÉROME • MERCIER



La chapelle simple et moderne.

Le hall et le bureau de réception.





15 VUE D'ENSEMBLE DU MAGNIFIQUE SANATORIUM SUR LE PLATEAU ROSEMONT

# CONGRES GENERAL 1950 DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'URBANISME

Le feu de la discussion s'étant à peine dissipé dans la salle des congrès du Château Laurier, il est bien permis de se demander dès maintenant jusqu'à quel point le congrès a servi les fins que vise l'Association Canadienne d'Urbanisme.

Ce qui s'est accompli dans le concret fournit la partie la plus facile de la réponse. Les sujets relatifs à l'urbanisme ont fait l'objet de plus de sept heures de programmes radiophoniques; les journaux ont publié suffisamment de matière pour remplir un volumineux supplément de journal et une série d'articles de revues illustrés paraîtra sous peu. Ces réalisations comportent, à elles seules, du travail pour une bonne semaine, dans le cas d'un organisme qui s'efforce de susciter la compréhension de la population à l'égard de l'urbanisme.

Toutefois, pour les congressistes, la teneur du programme de l'an prochain comportait bien plus d'intérêt que ce qu'ont publié les journaux de la semaine. Les délégués venaient d'un vingtaine de villes disséminées par tout le continent. Mais la dispersion des endroits d'où ils venaient n'était rien auprès de la variété des problèmes et des idées préconçues qu'ils avaient à soumettre. Si l'on considère le soin qu'on avait pris pour que les principaux orateurs invités au congrès soient des hommes d'une expérience profonde et variée, il est tout de même frappant de constater que le congrès s'en est tenu à un seul sujet. Si un leitmotiv a inspiré le congrès de 1950, ce fut: (1) nos villes vont assurément s'agrandir beaucoup; (2) en dépit de nos matériaux abondants et de notre ingéniosité du point de vue politique, il semble bien que nous nous contenterons de rééditer l'ordre de choses qui a eu cours depuis cinq ans en matière d'urbanisme, et (3) le recours efficace aux procédés d'urbanisme à généraliser en vue d'assurer une vie urbaine suffisamment agréable dépend surtout de l'appui du public. Il faut que les administrations municipales s'organisent mieux, afin de prévoir et d'orienter toute modification ou expansion de la municipalité.

Dans son discours présidentiel, M. Harold Clark, a frappé la note juste en déclarant "qu'aucune région métropolitaine du pays ne s'agrandit tout en tenant compte, de fait, d'un programme bien établi . . . Certaines de nos villes sont aujourd'hui si peu à la page que le problème qu'elles soulèvent est devenu urgent". Lors du dé-

jeuner de l'Association, M. Frederick Gutheim, de l'institut d'architecture des Etats-Unis, a rappelé qu'il y a quarante ans, l'urbanisme constituait un mouvement de réforme; il a souligné que la construction urbaine d'aujourd'hui, même dans les villes où l'urbanisme est officiellement à l'honneur, indique à l'évidence que la réforme de jadis a besoin d'une mise au point. Selon lui, des groupements comme l'Association Canadienne d'Urbanisme sont capables de tracer le plan des réformes qu'il faudra effectuer au cours de la prochaine décennie.

M. Nathan Keyfitz, du Bureau fédéral de la statistique, a démontré que les administrations municipales décident hâtivement les questions relatives à l'expansion des villes, tandis que si on laisse ce soin au jugement particulier d'un grand nombre, ces décisions sont prises après bien plus de réflexion. Il est évident que si on veut trouver le moyen d'assurer la collaboration à l'égard de la construction de logements, il faut que les mesures auxquelles on a recours s'intègrent dans la façon de procéder actuelle.

MM. David Mansur, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et G. A. Golden, surintendant des estimations à la *Sun Life*, ont tous deux insisté sur le grand nombre de constructions en cours. D'après M. Mansur, la part que les municipalités contribueront à la construction d'habitations seulement s'élèvera à plus d'un demi-milliard d'ici cinq ans. On s'est montré quelque peu inquiet à la pensée de placer des fortes sommes dans la construction de maisons urbaines du genre de celles qu'on construisait à l'époque de la calèche. Pour M. Mansur, le seul moyen sûr, c'est la construction de nombreuses entreprises d'habitations appartenant au même propriétaire. Il ne croit pas, cependant, qu'il y ait au pays assez de particuliers possédant suffisamment de fonds pour satisfaire à la demande immédiate en matière de logements.

MM. Benjamin Higgins, professeur d'économie à l'Université McGill, et Anthony Adamson, architecte et urbaniste à l'Université de Toronto, étaient de ceux qui admettraient que les rouages actuels en matière d'urbanisme (la création d'une Commission d'urbanisme possédant un programme officiel, l'adoption d'un règlement régissant la construction et le morcellement) n'ont pas permis de réaliser le principal but visé, soit amener les

constructeurs urbains à prendre le moyen d'édifier des collectivités plus agréables. Toutefois, M. Higgins a souligné que les rouages actuels ont déjà produit des résultats importants et qu'on pourrait en attendre de plus grands encore. Cet espoir repose, selon lui, sur deux raisons: (1) les autorités en matière d'urbanisme encouragent davantage ce qui se fait de bien et s'inquiètent moins que naguère de défendre ce qui pourrait se faire de mal; (2) les universités ont commencé à former des spécialistes en matière d'urbanisme. M. Adamson a affirmé que, de toute façon, le Canada ne possèdera, semble-t-il, d'ici quelques années, que les moyens simples et ordinaires en matière d'urbanisme.

A titre de président du comité de recherche de la Société centrale d'hypothèques et de logement. M. Humphrey Carver a fait part des études en cours visant à faire connaître par tout le pays les meilleures méthodes pratiquées chez les organismes locaux d'urbanisme. Grâce à des tableaux tirés du nouveau manuel de cartographie urbaine de la Société, M. Carver a décrit le travail de la Société et indiqué l'encouragement qu'elle accorde en vue de la formation d'urbanistes. M. Albert Rose a souligné ensuite le travail qu'a accompli la Société l'été dernier, afin d'établir un procédé simplifié en vue de connaître les besoins d'une localité en matière de logements. M. Rose croit fermement que de tels relevés feront bien saisir les applications diverses auxquelles se prêtent les lois actuelles en matière d'habitation.

D'autres conférenciers ont parlé d'objectifs à longue portée. Le géographe Wreford Watson a fait remarquer qu'en pratique les organismes actuels ont souvent fait défaut et qu'à son avis, les Canadiens devraient faire état de l'expérience passée pour mettre sur pied un organisme plus souple à l'égard de l'urbanisme, organisme que dirigerait une équipe possédant des connaissances plus précises et plus variées. L'organisme en question devrait viser, en fin de compte, à s'occuper de toute une région métropolitaine.

A la dernière séance, nous avons de nouveau entendu M. F. J. Osborn, président de l'Association d'urbanisme des villes et campagnes de Grande-Bretagne, et M. Clarence Stein, président du Conseil d'expansion régionale des Etats-Unis. Ces deux autorités croient que si l'on veut orienter le courant actuel en matière de construction de façon à assurer des collectivités plus agréables, il faudra recourir à de nouveaux régimes d'expansion. M. Osborn, qui est directeur d'entreprise et industriel, a fait remarquer comment des groupements particuliers avaient mis sur pied un tel organisme à Garden-City et avaient préconisé son existence jusqu'à ce qu'un organisme en tous points semblable reçoive une application générale en vue de l'aménagement des nouvelles cités. Selon lui, il y aurait autant d'avantages, en Amérique du

Nord, à rechercher le lien convenable qui permettrait à l'entreprise privée et à l'entreprise publique de travailler de concert.

M. Clarence Stein, qui est architecte, a déclaré que les organismes classiques chargés de l'aménagement des villes ont démontré depuis longtemps qu'ils ne peuvent aménager rien d'autre que des villes sans originalité. Il a cité le nom de telles villes aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Suède et aux Indes, villes qui, dans chaque cas, sont le fruit d'efforts précis en vue de construire en grand, sans se soucier d'empêcher une foule de petites entreprises d'ajouter encore à une série de profondes erreurs.

Voici maintenant quelques considérations auxquelles devraient s'arrêter les Canadiens désireux d'habiter des collectivités plus attrayantes. On peut se demander comment il est possible de réduire les espaces asphaltés et d'agrandir les espaces en verdure; comment on peut protéger les piétons contre les automobilistes et comment il est possible de demeurer dans un endroit situé près du centre habité et qui soit, en même temps, retiré.

Une fois établie la catégorie des lieux d'habitation disponibles, on pourrait constater jusqu'à quel point ils ont été réellement mis à notre disposition grâce aux méthodes actuelles d'urbanisme. Nous pourrions alors déterminer quels organismes actuels d'urbanisme doivent être maintenus, lesquels doivent être mis de côté et à quelles nouvelles techniques d'aménagement urbain il faudrait recourir. Nos rouages en matière d'urbanisme sont inutiles, sauf s'ils peuvent nous indiquer le parti à tirer de notre terre et nous permettre davantage d'atteindre, d'année en année, le but auquel aspirent nos collectivités.

## RAPPORT ANNUEL

Cette année, l'Association Canadienne d'Urbanisme, a reçu des subventions plus élevées que dans le passé, tant de la part du gouvernement fédéral que de la part des gouvernements provinciaux et d'autres sources. Bien que les subventions reçues ne portent que sur la période allant du 1er septembre 1949 au 30 juin 1950, année financière abrégée de deux mois, elles ont cependant dépassé du quart celles qui avaient été reçues au cours de la période antérieure de douze mois, (à l'avenir, l'année financière commencera le 1er juillet, afin de permettre la présentation d'un rapport dûment vérifié au congrès annuel d'automne.) Le rapport complet des vérificateurs pour l'année 1949-50 est disponible et les membres peuvent en prendre connaissance au bureau du Conseil central.

Les dépenses les plus importantes portent sur les montants affectés à nos publications distribuées par tout le pays, aux subventions accordées à nos sections et à

l'administration du Conseil central. Nous avons publié, l'an dernier, *Layout for Living* et *Urbanisme* (8 livraisons chacune), *CPAC Newsletter* et *Les Nouvelles de l'A.C.U.* (2 livraisons chacune). Dans l'ensemble, depuis notre dernière réunion, notre Association a distribué quelque 60,000 exemplaires d'articles portant sur l'urbanisme.

Au cours de l'année écoulée, les sections ont eu à leur dispositions, sous forme de subventions reçues dans leurs régions respectives ou du Conseil central, deux fois plus de revenus qu'auparavant. Le Conseil central a bénéficié de subventions plus importantes du gouvernement fédéral, ce qui lui a permis d'affecter des fonds au paiement d'employés rétribués dans les sections. Cette mesure a, pour une bonne part, permis aux membres de consacrer plus de leur temps et de leurs talents à l'accomplissement de tâches vraiment constructives. Quatre sections ont des employés rénumérés, soit dix personnes au total, aussi bien celles qui travaillent à temps réduit que celles qui sont employées à temps continu. Le Conseil central a également décidé de donner plus d'importance aux publications de l'A.C.U. D'ici deux mois, nous publierons une revue trimestrielle bilingue, la *Revue Canadienne d'Urbanisme*, qui contiendra des études et articles importants signés. Afin d'obtenir le plus grand nombre possible de renseignements pris à bonne source, nous avons demandé à des personnes bien au courant dans chaque région de servir de conseillers en matière de rédaction. Grâce aux rapports intimes entre le comité du Conseil central et le personnel de la rédaction, ces conseillers nous permettront d'augmenter considérablement la somme de nos renseignements à l'égard des nouvelles recherches en matière d'urbanisme, ainsi qu'à l'égard de la mise en application sur place des techniques et de tout travail officiel ou bénévole entrepris au pays ou ailleurs. Un groupe de correspondants très compétents a déjà consenti à travailler de concert avec nous en ce sens.

Depuis sa fondation, en 1946, l'Association Canadienne d'Urbanisme a constamment visé à faire mieux comprendre ce qu'est l'urbanisme et comment des méthodes peuvent s'appliquer bien plus avantageusement encore dans nos collectivités. En soi, l'urbanisme se ramène à ce que toute modification dans notre monde extérieur doit tendre à créer un milieu plus agréable pour la collectivité à laquelle nous appartenons.

La modification la plus importante qu'on observe de nos jours dans nos collectivités, c'est sans doute l'affectation de vastes quartiers à l'aménagement de logements. C'est pour cela que, dès sa fondation, notre Association a porté une attention spéciale à l'expansion en matière de logement. Jusqu'à il y a un an, notre principale préoccupation a été de faire en sorte qu'une plus grande proportion de la richesse nationale soit affectée à la construction de logements qui, d'autre part, devraient être accessibles à un plus grand nombre de Canadiens. Au cours de l'an dernier, huit Assemblées législatives ont adopté des mesures importantes à cet égard. Nous nous préoccupons maintenant de l'aspect physique et de la qualité des régions où doivent s'élever de nouvelles constructions.

Notre tâche devra dorénavant s'effectuer pour la majeure partie au sein même de nos collectivités locales: c'est bien là, en effet, que doivent s'appliquer les règles de l'urbanisme. Les gens d'expérience de notre Association croient que le véritable progrès dans les localités dépend d'une étude en commun sérieuse qui suscitera des programmes locaux intéressants, précis et à point dont pourront s'inspirer d'autres organismes locaux et même les autorités administratives. La publication de notre revue visera à satisfaire à un tel besoin. Un certain nombre d'autorités administratives parmi les plus incrédules, sont maintenant convaincues que l'expansion ordonnée d'une localité tient surtout au travail d'un groupe de citoyens, quelque peu nombreux soient-ils qui font de l'urbanisme leur principal passe-temps. Voilà pourquoi nous insistons tellement sur le travail des sections.

J'ai la certitude de me faire l'interprète de nos dirigeants et du personnel administratif de notre Association en vous pressant de ne perdre aucune occasion de nous montrer la façon dont il est possible de rendre à nos groupes régionaux et locaux les meilleurs services dans leurs milieux respectifs. J'ai rappelé les buts de notre Association et mentionné la façon dont les dirigeants actuels veulent les réaliser. A tous les paliers de l'administration publique, on a généreusement laissé entendre qu'on nous croit capables d'atteindre ces buts. Je souligne avec plus d'énergie que jamais, cependant, que le succès de notre Association dépend totalement du temps et des efforts, de l'enthousiasme et de la sagesse que, chacun dans leur milieu, nos membres actifs et dévoués sauront dépenser et mettre en oeuvre. Nos premières réalisations ont créé une impression favorable. Nous savons cependant que nous sommes encore bien loin d'avoir atteint le but auquel nous visons.



# LES HABITATIONS MODERNES

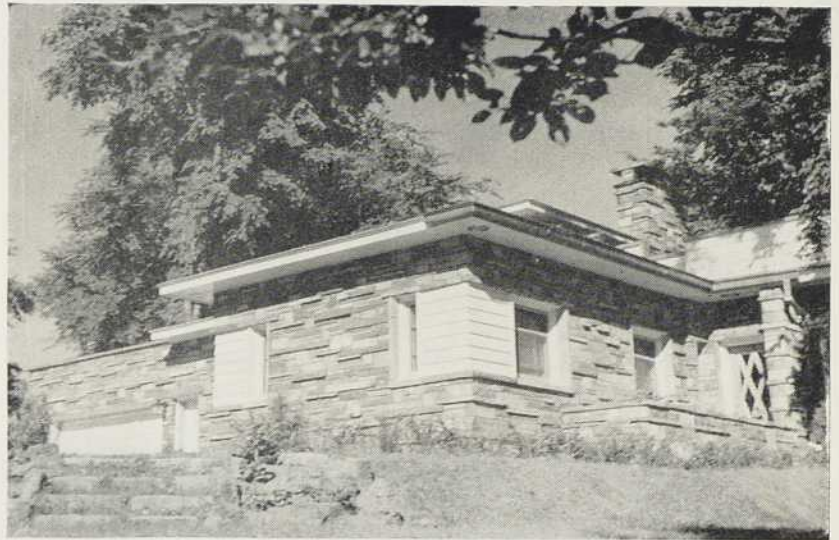


(Musée de l'Art Moderne)

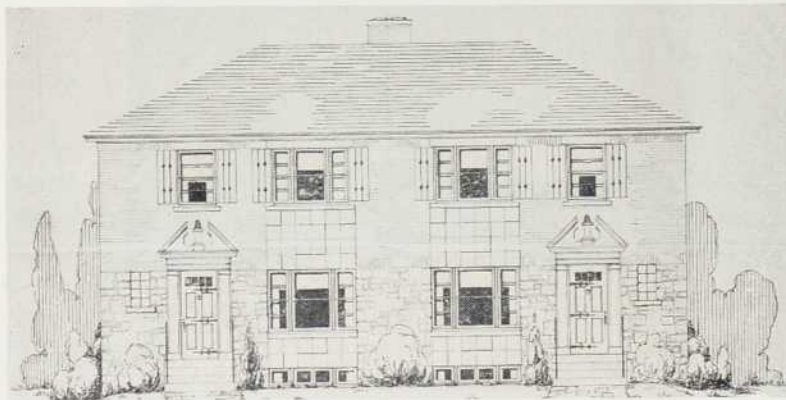
## MODÈLE DE MAISON ULTRA-MODERNE

ARCHITECTE: MARCEL BREUER, NEW-YORK

Vue d'ensemble de la maquette de la maison Breuer dont nous avons présenté des vues extérieures et intérieures dans nos numéros précédents.



MAISON À SENNEVILLE, P.Q. (DÉTAIL)  
ARCHITECTE: RODOLPHE LAJOIE, MONTRÉAL

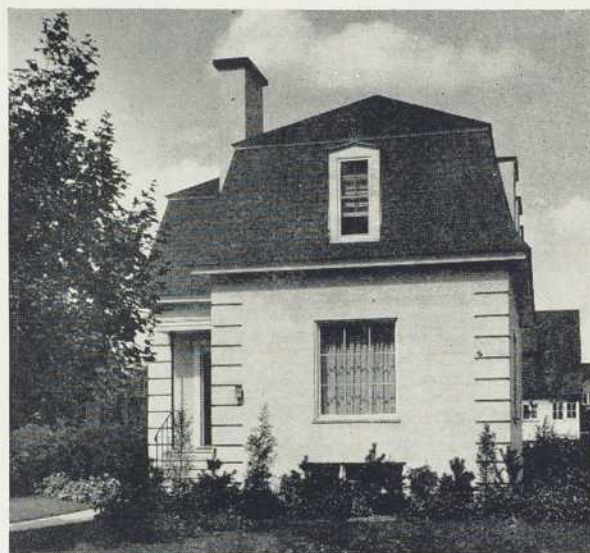


MAISON JUMELÉE À LONGUEUIL, P.Q.  
ARCHITECTE: ROGER CHALIFOUX, MONTRÉAL



MAISON JUMELÉE À MONT-ROYAL, P.Q.  
ARCHITECTE: PAUL PAQUETTE, MONTRÉAL

L E S M A I S O N S  
D E B É T O N



Architecte: Norton Fellowes



Architectes: L. Leblanc et M. L. Proulx



Architecte: Norton Fellowes

CANADA CEMENT COMPANY  
M O N T R É A L

ARCHITECTURE/DECEMBRE

# L'HABITATION AU CANADA

SERVICE DES RECHERCHES ÉCONOMIQUES,  
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT.

Habitation au Canada paraît une fois par trimestre. Cette brochure est destinée à fournir des renseignements et des faits qui donneront sur le logement, un aperçu aussi complet que les données courantes le permettent.

Le premier numéro qui fut publié en octobre 1946, contenait des renseignements sur une base annuelle, pour la période s'étendant de 1919 à 1945. Dans chaque numéro subséquent, l'on maintenait des données à jour trimestriellement, et l'on a inséré tout nouveau renseignement obtenu. La présente brochure s'applique à la période s'étendant de 1945-juliet 1950, et elle contient des données mensuelles ou trimestrielles pour 1948 et la période subséquente. Chaque brochure est divisée en trois parties. La première partie est un sommaire des faits, mettant en évidence les résultats de la matière statistique. La deuxième partie consiste en la matière elle-même, et est rangée sous neuf en-têtes: (1) Tendances de la population; (2) Construction de maison; (3) Construction de maison avec l'aide publique; (4) Prêts sur propriété immobilière; (5) Matériaux de construction; (6) Main-d'oeuvre de construction; (7) Coût de la construction; (8) Industrie de la construction; (9) Terre-Neuve. La troisième et dernière partie de ce rapport nous donne les sources de renseignements d'où l'on a obtenu ces données, ainsi que des notes explicatives, l'orsqu'il est opportun de donner une interprétation de ces séries de renseignements.

Une partie de la matière incorporée dans le présent rapport provient de sources originales, alors qu'une autre partie de cette matière fut soumise par les différents ministères du gouvernement fédéral, dont le ministère des Finances, le ministère du Commerce, le ministère du Travail, le ministère des Affaires des Anciens Combattants, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, le ministère de la Défense nationale, le Surintendant de l'assurance, le Surintendant des faillites, la Commission de Contrôle du Change étranger, et le Bureau fédéral de la Statistique. Une partie de ces données nous est également fournie par le gouvernement de Québec, par son Office du Crédit agricole.

Habitation au Canada traite des tendances principales dans le domaine de l'habitation, et contient tous les renseignements disponibles à ce sujet. A mesure que l'on obtiendra des statistiques plus complètes et plus récentes, elles seront incorporées dans les numéros qui suivront.

## SECTION 1 — TENDANCES DE LA POPULATION

Le nombre de nouvelles familles formées au cours de la première moitié de 1950 fut légèrement moins élevé que celui de la période correspondante de 1949. Au cours du premier semestre de 1950, le nombre de mariages se chiffrait par 46,000, soit 2 p. 100 de plus qu'au cours de la période correspondante de 1949, et continuait la tendance établie au cours de la dernière moitié de 1949. Cependant, le nombre de familles qui immigrèrent diminua de 27 p. 100, comme l'indique le nombre de femmes mariées qui immigrèrent, dont 8,000 arrivèrent dans les premiers six mois de 1950, comparativement à 11,000, dans la première moitié de 1949. Le nombre de femmes mariées qui émigrèrent, estimé à 3,500, était légèrement plus élevé que celui de la première moitié de 1949.

## SECTION 2 — CONSTRUCTION DE MAISON

Au cours du premier semestre de 1950, le nombre de maisons parachevées, soit 35,600, était inférieur de 10 p. 100 à celui du premier semestre de 1949. Cependant, le nombre de maisons commencées, qui reflète plus exactement la tendance de la demande réelle, se chiffrait par 41,800, soit une augmentation de 4 p. 100 sur la période correspondante de 1949, et les 62,300 unités en voie de construction, au 30 juin 1950, représentaient une augmentation de 10 p. 100 sur l'année précédente.

Pendant les six premiers mois de 1950, la construction de maisons s'intensifia dans les régions métropolitaines et dans les centres urbains de 5,000 âmes et plus. Le nombre de logements commencés dans ces régions, soit 34,900, était 33 p. 100 plus élevé qu'au cours de la période correspondante de 1949, et le nombre de logements parachevés, soit 27,200, était 5 p. 100 inférieur au nombre de la première moitié de 1949. Dans les autres régions, le nombre de logements commencés au cours de la période de 1950, soit 6,800, avait diminué de 51 p. 100 et le nombre de maisons parachevées, soit 8,400, avait diminué de 24 p. 100.

La construction de logements collectifs représentait une plus grande proportion de tous les logements parachevés au cours du premier semestre de 1950, qu'au cours de la période correspondante de 1949. Le nombre de logements unifamiliaux qui furent parachevés, fut 13 p. 100 moins élevé qu'au cours de la première moitié de 1949, tandis que le nombre de logements bifamiliaux et collectifs qui furent parachevés se rapprochait du chiffre de 1949.

### Construction résidentielle et autres genres de construction

Le travail total de construction entrepris au premier semestre de 1950, s'élevait à \$937 millions, soit environ 9 p. 100 de plus qu'au premier semestre de 1949. Cette augmentation se répartit également entre les nouvelles constructions résidentielles et les autres genres de construction. La construction de nouvelles maisons résidentielles, y compris les améliorations et les changements importants, représentait 37 p. 100 de toute la nouvelle construction entreprise.

### SECTION 3 — CONSTRUCTION DE MAISON AVEC L'AIDE PUBLIQUE

Au cours du premier semestre de 1950, la construction de maison avec l'aide publique augmenta sensiblement, comparativement à la période correspondante de 1949, grâce au stimulant qu'apportèrent les amendements à la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation, à l'automne de 1949, tandis que le nombre de logements commencés sans l'aide publique accusait une diminution remarquable. Le nombre de logements commencés avec l'aide du gouvernement constitua environ les deux cinquièmes de tous les logements commencés (voir tableau no. 9). Ce nombre s'élevait à 15,600 dans la première moitié de 1950, soit une augmentation de 50 p. 100 sur la première moitié de 1949. Le nombre de logements commencés par l'initiative publique en vertu du programme de construction directe de logements à loyer par le gouvernement, soit 1,900, était 17 p. 100 plus élevé qu'en 1949, et le nombre de logements commencés par des particuliers avec l'aide du gouvernement augmenta de 57 p. 100, soit de 8,800 au premier semestre de 1949, à 13,700 dans la période correspondante de 1950. Le nombre de logements commencés sans l'aide du gouvernement diminua de 29,800 au cours du premier semestre de 1949, à 26,100 au cours du premier semestre de 1950.

#### Loi nationale de 1944 sur l'Habitation

Au cours du premier semestre de 1950, l'activité de prêts en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation était à son maximum. Dans les six premiers mois de 1950, le nombre total de logements pour lesquels des prêts bruts ont été approuvés en vertu de la Loi, soit 20,700, était 57 p. 100 plus élevé que dans la première moitié de 1949, et seulement 28 p. 100 inférieur au nombre total pour toute l'année 1949, soit 28,800. La valeur des prêts accordés dans la première moitié de 1950 se chiffrait par \$138 millions contre \$71 millions en 1949. Cette augmentation de l'activité de prêts en vertu de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation reflète bien l'effet des amendements de décembre 1949 qui établissaient des mises de fonds moins élevées.

#### Entreprises de logements à loyer pour les anciens combattants par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement

La réalisation du programme de logements à loyer pour les anciens combattants continua de tirer à sa fin au cours du deuxième trimestre de 1950, et le nombre de maisons commencées, parachevées, et en voie de construction ainsi que les dépenses se rapportant à ce programme, diminua au cours des six premiers mois de 1950, comparativement à l'année précédente.

Dans la première moitié de 1950, les logements commencés se chiffraient par 760, les logements parachevés par 2,256, les dépenses s'élevaient à \$9 millions, et en date du 30 juin 1950, il y avait 2,190 unités en voie de construction. Pour la période correspondante de 1949, les logements commencés se chiffraient par 1,440, les logements parachevés, par 5,050, les dépenses s'élevaient à \$19 millions, et en date du 30 juin 1949, il restait 3,00 unités à parachever.

#### Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants

Le nombre de logements commencés au cours du premier semestre de 1950, en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants se chiffrait par 1,070, comparativement à 650 au cours de la même période de 1949.

Le nombre de logements parachevés se chiffrant par 1,600, était deux fois plus élevé que les 640 logements parachevés dans la première moitié de 1949. Les dépenses pour la construction de nouvelles unités, pour les réparations et autres services, évaluées à près de \$4 millions, étaient légèrement moins élevées que les dépenses pour la période correspondante de 1949.

#### Logements pour les militaires mariés

L'ensemble de la construction pour le compte du ministère de la Défense nationale au cours du premier semestre de 1950, comprenait 1,255 unités permanentes commencées, 1,134 unités parachevées et un déboursé total de \$13 millions.

Le programme de construction du ministère de la Défense nationale, commencé en 1949 et administré par la division de la Construction de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, se poursuivit pendant le deuxième trimestre de 1950. Une partie de ce programme est mise en oeuvre dans les régions éloignées, et financée par l'entremise de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement. Dans la première moitié de 1950, il y eut 130 unités commencées dans les régions éloignées et 20 unités parachevées, ce qui représente un déboursé de \$1.6 millions. Le reste de ce programme comportait 1,125 unités commencées, 700 unités parachevées et des dépenses de construction s'élevant à \$10 millions.

La construction entreprise par le ministère de la Défense nationale lui-même, sous le régime du programme de 1948, se poursuivit pendant le deuxième trimestre de 1950. Au cours de la première moitié de 1950, il y eut 416 unités parachevées représentant une dépense de \$2 millions. En vertu de ce programme, il reste un total de 22 unités à parachever.

#### Loi de 1927 sur les prêts de ferme

Au cours du premier semestre de 1950, l'on a approuvé des prêts ayant une valeur totale de \$46,000 pour la construction de 24 nouvelles maisons de ferme, et 41 prêts ayant une valeur de \$15,000 furent approuvés pour la réfection et l'amélioration de maisons de ferme déjà existantes.

Au cours du premier semestre de 1949, l'on a approuvé des prêts pour une valeur de \$52,000 affectés à 31 nouvelles maisons de ferme, et 39 prêts ayant une valeur de \$24,000 furent approuvés pour la réfection et l'amélioration de résidences.

# 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L. VILLENEUVE & CIE

Fondée le 1<sup>er</sup> mai 1875, la firme L. Villeneuve est maintenant la plus ancienne des compagnies faisant le commerce du bois dans toute la région de Montréal. Dans le temps, il n'y avait que deux autres marchands de bois à Montréal.

La compagnie s'était établie rue Saint-Laurent, près de la rue Mont-Royal, où il y avait alors de nombreux lots vacants puisque c'était pratiquement aux limites nord de la ville de Montréal. Deux frères s'étaient associés pour la fondation de ce nouveau commerce: MM. Léonidas Villeneuve et J.-O. Villeneuve. Et ils devaient en rester les seuls et uniques propriétaires pendant 26 ans, soit jusqu'à la mort de l'un des deux associés.

L'hon. sénateur J.-O. Villeneuve, décédé le 27 juin, 1901, était l'un des hommes les plus en vue dans la province de Québec. Echevin, puis maire de l'ancienne ville Saint-Jean Baptiste (aujourd'hui aux environs de la paroisse du même nom), il était devenu échevin de Montréal lors de l'annexion de ville Saint-Jean-Baptiste par la métropole. Enfin, il avait été élu maire de Montréal et réélu et par la suite, il avait été appelé au Sénat. En plus de ses intérêts dans le commerce du bois, il avait, durant plus de 40 ans, dirigé l'une des plus importantes maisons de gros dans les épiceries. Il avait aussi prit part à l'organisation de la première compagnie des tramways à Montréal, alors que ces véhicules étaient encore tirés par des chevaux.

Après un quart de siècle d'existence, la modeste entreprise du début avait pris une importance considérable. Resté seul à la tête de la firme, M. Léonidas Villeneuve décida de choisir un local nouveau pour son commerce. Entrevoiant déjà l'immense expansion de la métropole dans toutes les directions, il décida de s'installer au centre géographique de Montréal, plutôt que de se rapprocher du centre commercial. Dans l'encombrement de la circulation qui sévit actuellement et sévira toujours, cette décision paraît vraiment des plus avantageuses. En effet, lorsqu'on regarde une carte de la ville de Montréal, on constate que l'angle des rues Saint-Laurent et Bellechasse, où la compagnie L. Villeneuve est établie depuis 1908, est approximativement à mi-chemin entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies et entre les deux bouts de l'île. Ce qui simplifie considérablement les problèmes de la circulation. De plus, adjacente à ce terrain, il y a la voie ferrée du Pacifique Canadien. Or, la majeure partie du bois arrive par wagons et il se fait souvent des expéditions par wagons. Le site ne pouvait donc être mieux choisi.

## PREMIÈRES ANNÉES

Les affaires continuant de prendre un essor des plus considérables, en 1910 il fut décidé de former une compagnie à fonds social et le 31 décembre de cette année la firme déjà vieille de 35 ans devenait L. Villeneuve & Compagnie Limitée. Les officiers en étaient M. Léonidas Villeneuve, président, M. Joseph Paquette, directeur-gérant, et M. Israël Dupré, secrétaire-trésorier.

M. Léonidas Villeneuve décédait le 9 août, 1913. Il avait été plusieurs années échevin puis maire de Ville Saint-Louis avant l'annexion de cette municipalité par la métropole. Il avait été un pionnier dans le développement des ventes à tempérament à une époque où cette formule était encore pratiquement inconnue même dans les domaines les plus simples du commerce. Aussi, les matériaux de construction dans un grand nombre des immeubles dans les quartiers environnants proviennent de cette compagnie et l'on peut dire qu'il a contribué dans une large part au développement de tout le district. Les journaux du temps l'avaient surnommé "le père du Mile End".

Son fils, M. J.-Arthur Villeneuve, lui succéda à la présidence mais ce dernier mourut prématurément le 10 décembre 1916.

Ce décès faisait disparaître définitivement le dernier représentant de la famille Villeneuve dans la compagnie mais les pionniers de l'entreprise continuaient d'en assumer la direction, tout en y ajoutant du sang nouveau afin de toujours adopter les méthodes les plus modernes dans ce commerce qui, sous des apparences d'une stabilité continuelle n'en doit pas moins s'adapter à toutes les formules les plus nouvelles dans le domaine de la construction.

M. Joseph Paquette devenait président de la compagnie. Entré au service de la maison Villeneuve dès 1888, comme commis, alors qu'il n'était âgé que de 19 ans, il avait passé par tous les échelons de l'entreprise et il en était le directeur-gérant depuis l'incorporation en 1910. Il devait rester à son poste jusqu'en 1945 alors qu'il prit une retraite bien méritée et dont il jouit encore.

## DU SANG NOUVEAU

À la réorganisation, en 1916, du sang nouveau venait s'ajouter à l'administration dans la personne de M. J. S. Bock qui jouissait déjà d'une large expérience et d'une haute réputation d'homme d'affaires dans le commerce du bois. Celui-ci acceptait le poste de vice-président.

M. Israël Dupré restait secrétaire-trésorier et était, de plus nommé exécuteur testamentaire des successions Villeneuve. Il devait rester à son poste jusqu'en 1937. Il vit retiré depuis.

M. J.-S. Bock, qui n'avait que 41 ans lorsqu'il accepta la vice-présidence de la compagnie et qui était déjà largement intéressé dans de nombreuses autres entreprises, devait par la suite se porter acquéreur de la majorité des actions des autres intéressés, à mesure qu'ils se retiraient des affaires et, graduellement, en prendre le contrôle et y intéresser ses fils à mesure que ceux-ci avaient acquis l'expérience nécessaire. Bien qu'il conserve encore la présidence, c'est son fils, M. Léo-Paul Bock qui, depuis près de dix ans déjà, dirige avec une autorité toujours grandissante, en qualité de secrétaire-gérant, cette importante entreprise.

(Communiqué)

## CONGRÈS DU 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'A.A.P.Q. À MONTRÉAL, EN JANVIER

M. Maurice Payette, secrétaire de l'Association des Architectes de la Province de Québec, annonce que les membres de cette Association tiendront leur 60<sup>e</sup> congrès annuel à l'Hôtel Windsor, à Montréal, les 25, 26 et 27 janvier 1951.

Rien n'est ménagé pour faire de ce 60<sup>e</sup> anniversaire une célébration éclatante.

Les séances du congrès feront ressortir l'influence toujours plus grande de la profession des architectes sur le programme de construction commerciale, sociale et familiale qui se poursuit aujourd'hui au Canada. Des arrangements sont faits en vue de retenir des experts de réputation internationale comme conférenciers aux séances et au déjeuner-causerie.

Le déjeuner aura lieu le samedi, 27 janvier, et à cette occasion, il y aura remise de médailles à quelques membres éminents de la profession d'architectes.

Quant au Dîner et Danse du 60<sup>e</sup> anniversaire, il aura lieu dans la Salle Windsor, le vendredi soir, 26 janvier. Tous ceux qui font partie de l'industrie du bâtiment y sont les bienvenus. Pour ajouter à l'intérêt de ce dîner, un conférencier réputé y adressera la parole. Un des nombreux côtés intéressants de ce Congrès sera l'Exposition que son Honneur le Maire de Montréal viendra inaugurer. Cette Exposition permettra de faire voir au public les matériaux et les procédés de construction les plus modernes actuellement en usage dans notre pays, à la fois dans la construction des habitations et des installations et usines industrielles.

## Verifiez la valeur des produits LADORE specialement a l'usage de la construction

### Rampes d'Ornement en Fer

Les rampes Hawkins s'ajustent selon la longueur et la pente de l'escalier. Elles sont le gage du bon goût et de la protection tant pour les escaliers intérieurs que pour ceux des portiques.



### Chambres de Bain Modernes en Acier

Grands miroirs d'un vif éclat, modèles des plus attrayants, éclairage indirect, chrome de haute qualité.



### Portes Basculantes "Over-the-Top" pour Garages

Ces portes LADORE pour garages s'ouvrent du bout des doigts. En toute saison, cette manoeuvre n'est qu'une question de trois secondes. Les deux chambranles se barrent automatiquement. Ces portes s'équilibrent peu importe leur position.



Une brochure illustrée est fournie sur demande. Elle décrit ces produits ainsi que les miroirs, les ferrures pour portes glissantes et les fournitures pour chambres de bain.

503

**LADORE & COMPANY LIMITED**

354 CHILVER ROAD  
WALKERVILLE ONTARIO

**EN PRÉSERVATION  
DU BOIS UN RECORD  
DIFFICILE À BATTRE**

### Les préservatifs "Osmose" sont exigés et employés par:

- Les gouvernements fédéraux et provinciaux d'un océan à l'autre;
- Les ingénieurs et architectes;
- Plus de 100 compagnies d'électricité;
- Toutes les compagnies de Pulpe et Papier;
- Plus de 100 des principales mines;
- Plus de 150 municipalités;
- Plus de 200 entrepreneurs industriels;
- Plus de 300 industries diverses.

Détails et noms des firmes fournis sur demande.  
Nous vous invitons à vous renseigner.

PLUS DE 500,000,000 DE P.M.P. "OSMOSÉS" À DATE (1949)

**OSMOSE**

**WOOD PRESERVING COMPANY**  
OF CANADA LIMITED

Bureau-chef et usine: 1080 ave. Pratt., Montréal  
HALIFAX TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER

26

*Brique et Tuile*  
pour une beauté sobre



Toujours employées . . . quand la protection contre le feu et la durée sont d'importance capitale.

BRICK & TILE Manufacturers Association of Canada  
57 Bloor Street West, Toronto 5, Ontario

Pour vos planchers en bois dur

**"PERFECTION"**

consultez



toujours au service des architectes et constructeurs. Spécialité: planchers d'érable très dur pour constructions industrielle et commerciale.

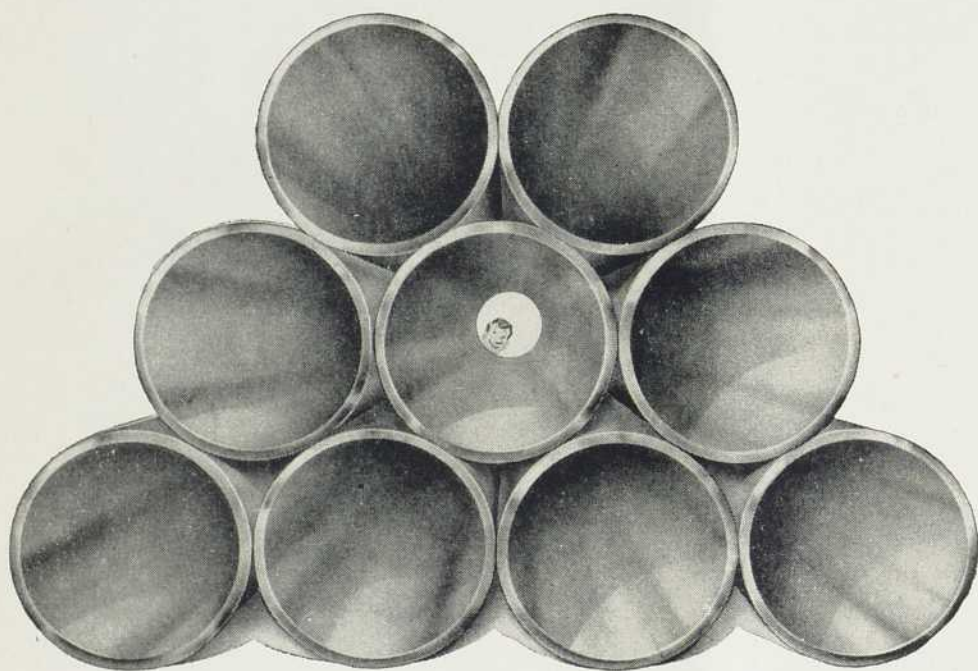
6235, blvd. St-Laurent Montréal

DO: 4608

Entrepôts: 6365, rue St-Urbain

CR: 4810

ARCHITECTURE/DECEMBRE



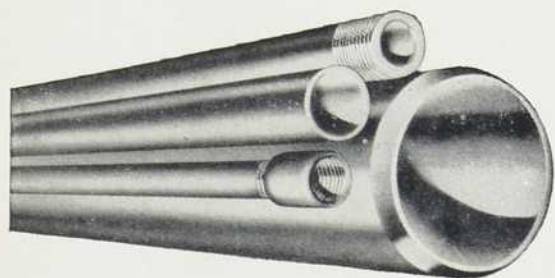
## Regardez à l'Intérieur!

Que vous achetiez neuf longueurs ou neuf mille, regardez à l'intérieur du tuyau et vous trouverez toujours que le tuyau d'acier à soudure continue Page-Hersey est dépourvu d'écaillés et qu'il est droit.

Le procédé de soudure continue signifie aussi —

- Tuyau d'une force uniforme
- Filetage net et facile
- Soudures longitudinales fortes qui conserveront leur étanchéité quand elles seront soumises à de hautes pressions internes et qui résistent à la courbure à froid et se prêtent à la soudure dans l'installation.
- Chaque longueur est identique! La qualité du tuyau fait suivant le procédé de soudure continue ne varie jamais.

Pour résumer, cela signifie des installations sûres et rapides, des profits assurés et des clients satisfaits.



# PAGE · HERSEY

## TUYAU D'ACIER

### À SOUDURE CONTINUE

*Page-Hersey Tubes, Limited, est une compagnie canadienne, fondée, exploitée et contrôlée par des Canadiens.*

80PF

HALIFAX

MONTREAL

TORONTO

WINNIPEG

VANCOUVER



UN ACCUEIL

*Gracieux,*

UNE JOIE DE VIVRE

**UNIK**

LES PORTES sont des créatrices d'intérieurs harmonieux. Elles donnent à chaque pièce un caractère d'intimité et de bon goût. Fabriquées par des artisans de magnifiques placages parfaitement harmonisés pour le grain et la couleur. On peut obtenir les portes intérieures "1000" Gold SEAL en chêne, frêne, orme ou merisier. Epaisseur de 1 3/4"; largeur de 1' à 4'; hauteur sur commande. On peut les teindre, les vernir ou les laquer. Garantie de trois ans. Demandez notre catalogue illustré.



**CANADA FLUSHWOOD DOOR LIMITED**

TERREBONNE, QUEBEC

Robe par Lawrence Sperber, Montréal

FD